



OBSERVATOIRE CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME

www.ocdh-congobrazza.org

Siège national :

32, av. des 3 martyrs immeuble Ntiétié, 1^{er} étage. Place de la station de bus de Jane Vialle, Moundali. BP : 4021. Brazzaville. Rep du Congo.
Téléphone/WhatsApp: +242 05 768 1099 **E-mail:** communication@ocdh-congobrazza.org / ocdh.brazza@gmail.com

Note de position

M. Destin Gavet : Un prisonnier politique de plus au Congo Brazzaville

L'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) est très préoccupé par l'arrestation et la détention arbitraires depuis ce vendredi 02 décembre 2022 à Pointe-Noire de M. Destin Gavet, opposant et président du parti politique Mouvement Républicain par des agents en civil de la Centrale d'Intelligence et de Documentation (CID, ex-DST).

Le mode opératoire de cette arrestation exécutée sans que M. Gavet n'ait été ni préalablement convoqué ni formellement informé des charges retenues contre lui, donc en dehors de tout cadre légal, dénote du mépris manifeste à l'égard des droits humains et libertés fondamentales reconnus par la Constitution du 15 décembre 2015 et prescrits par les normes internationales en la matière ratifiées par la République du Congo.

L'OCDH est très inquiet sur l'intégrité physique et morale de M. Destin Gavet qui, depuis lors, est détenu dans un lieu secret, inaccessible pour son avocat et ses proches.

Pour l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), la détention de M. Destin Gavet vient rallonger la liste des détenus politiques au Congo Brazzaville, dont le Général Jean Marie Michel Mokoko et M. André Okombi Salissa pour la libération desquels il avait lancé en novembre dernier une campagne médiatique avec signature de pétition.

Ces activités de M. Destin Gavet dont la plus récente est une analyse critique et sévère du Discours sur l'Etat de la Nation prononcé par le Président de la République le 28 novembre dernier, sont manifestement les facteurs déclencheurs de cette répression qui confirme le caractère autoritaire du régime politique en vigueur au Congo Brazzaville.

A cet effet, l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme exige la libération de M. Destin Gavet et des autres détenus politiques comme le Général Jean Marie Michel Mokoko et M. André Okombi Salissa.

En plus, l'OCDH convie les autres organisations de défense des droits humains à le rejoindre en vue de se constituer partie civile contre les agents de la Centrale et d'Intelligence et de Documentation (CID, Ex-DST), auteurs d'arrestations et détentions arbitraires marquées par des actes de torture et traitements cruels, inhumains et dégradants.

Brazzaville, le 05 décembre 2022

OCDH :

Tel : +242 06 690 78 84 / + 242 05 768 10 99

Email : communication@ocdh-congobrazza.org
